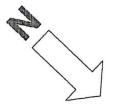
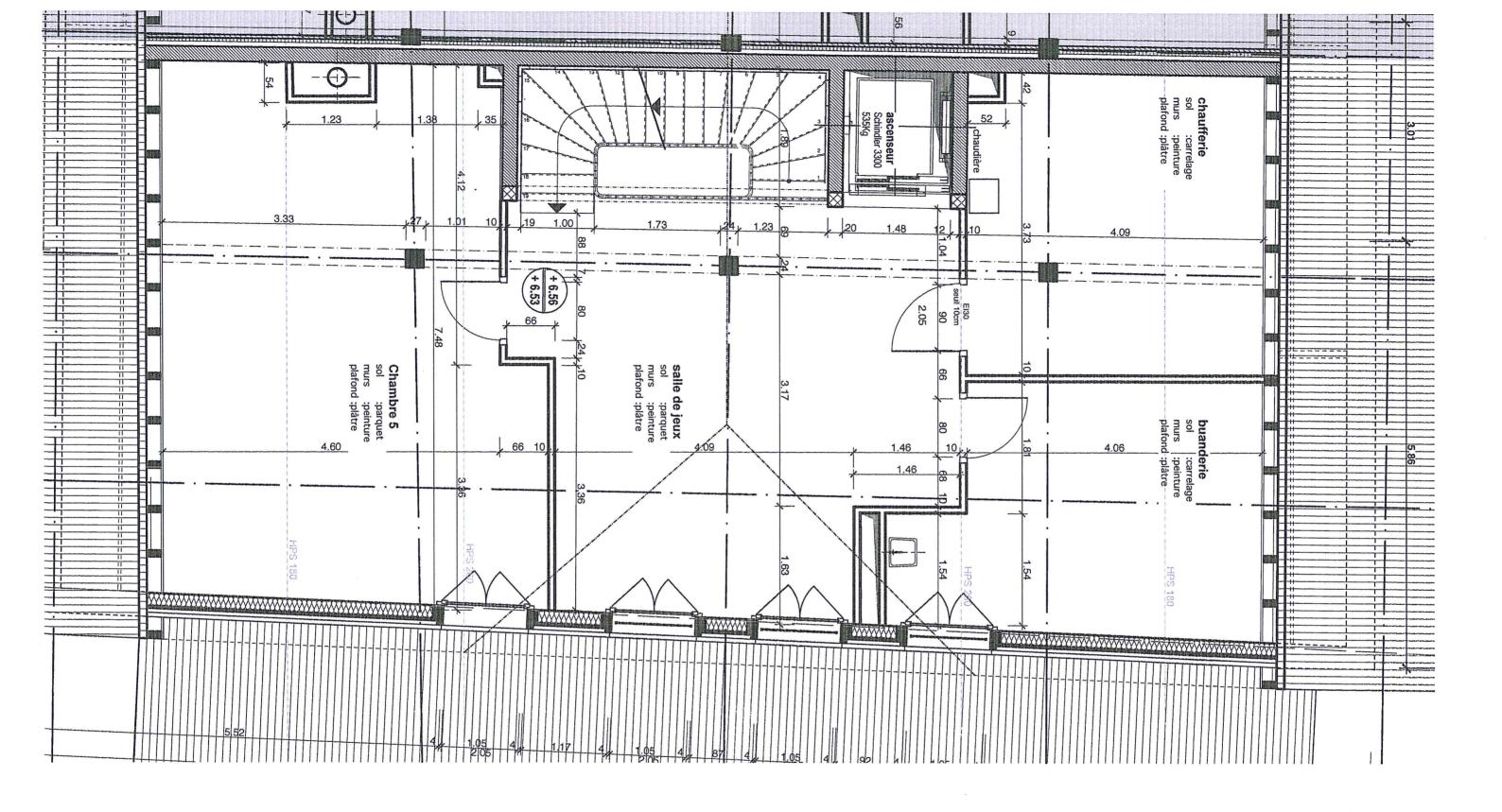


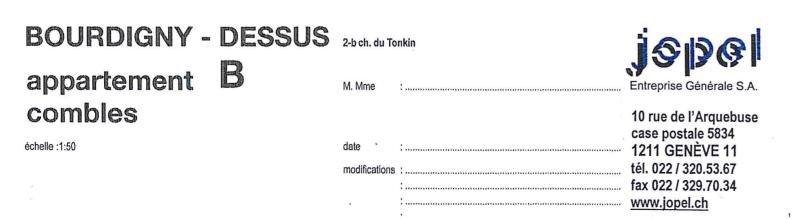
BOURDIGNY - DESSUS 24 appartement A M rez-de-chaussée

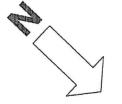
échelle :1:50

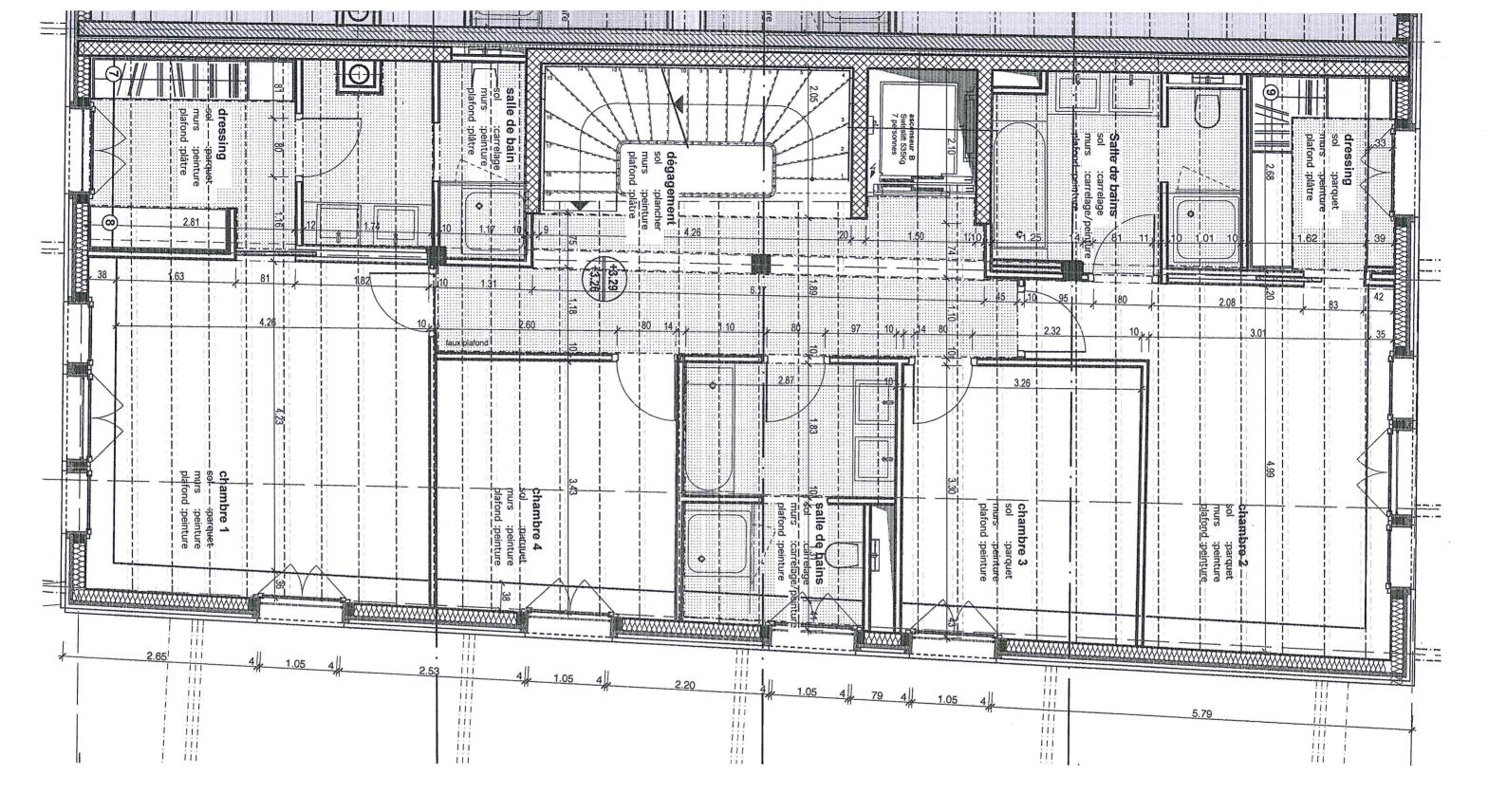
-a ch. du Tonkin		18 36
I. Mme	:	Entreprise Générale S.A.
		10 rue de l'Arquebuse case postale 5834
ate	:	1211 GENÈVE 11
nodifications		tél. 022 / 320.53.67
i de la constante		fax 022 / 329.70.34
	1	www.jopel.ch

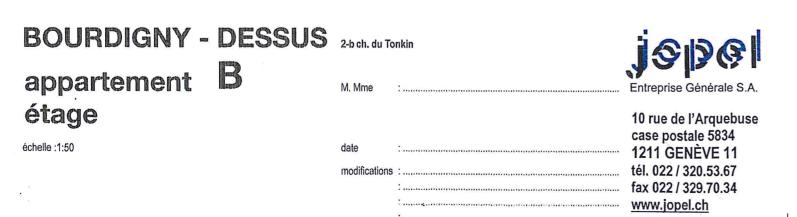




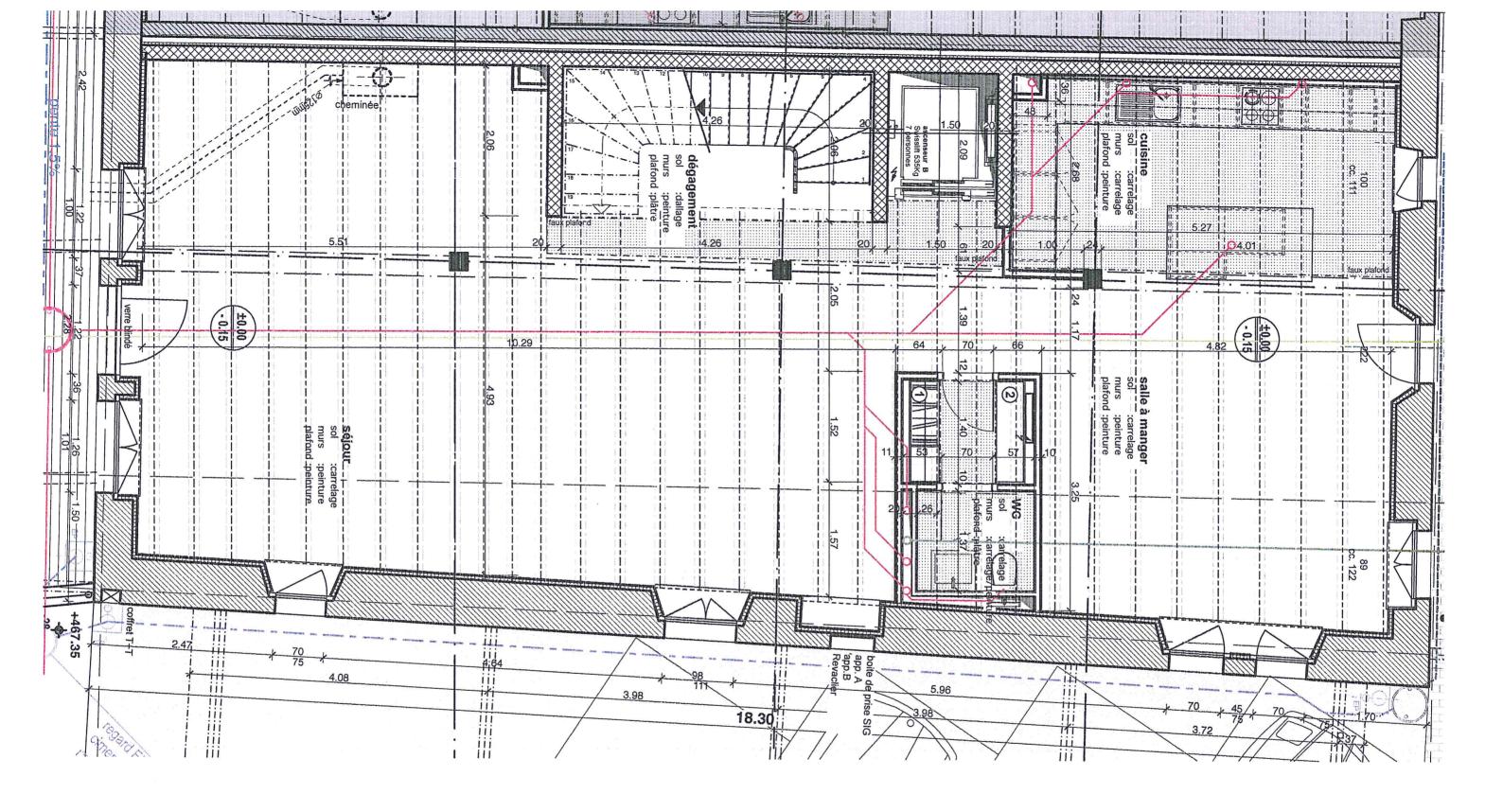


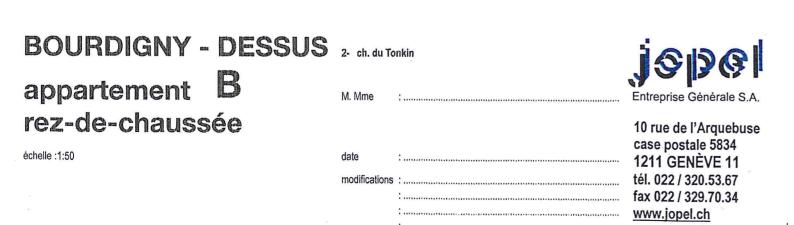
















Entreprise Générale S.A.

Bureau d'études et de réalisations immobilières Rue de l'Arquebuse 10 1204 Genève

Tél. 022 320.53.67 Fax 022 329.70.34 info@iopel.ch

CHEMIN DU TONKIN 2 - BOURDIGNY-DESSUS

PRESENTATION

Située sur les hauteurs de Satigny, dans le village de Bourdigny-Dessus, cette ancienne partie de ferme totalement rénovée a été divisée en 2 magnifiques appartements de plus de 300 m2. Elle bénéficie de la quiétude de la campagne du Mandement et dispose d'une vue dégagée sur le canton.

ACCES A PROXIMITE

Autoroute à 6 Km (environ 12 minutes) Aéroport à 7.5 km (environ 13 minutes)

DESCRIPTION

Ce corps de ferme offre de très généreux volumes distribués en deux appartements triplex particulièrement spacieux, chacun desservi par un majestueux escalier à limon ou par son ascenseur. L'association de l'ancien avec le contemporain dégage énormément de cachet.

Les matériaux mis en œuvre pour les revêtements sont de haut standing tels que carrelage grand format, plans de travail cuisine en granite, électroménager complet de marque « ZUG », spots intégrés, poutraison apparente, magnifique baie vitrée avec brise soleil en bardage bois. Ces appartements ont une hauteur sous plafond approchant les 3 mètres ce qui donne des volumes de vie très spacieux.

Au rez-de-chaussée des deux appartements se trouvent la salle à manger, la cuisine, le séjour ainsi qu'un wc visiteur et un dressing.

Le 1^{er} étage de l'appartement A est composé de 3 chambres dont deux « master » avec salle de bains et dressing privatifs, puis une chambre en duplex avec sa salle de bains.

Celui de l'appartement B est composé de 4 chambres, toujours deux « master » avec salle de bains et dressing mais, quant à lui, il a deux chambres séparées par la salle de bains commune.

Les combles comprennent une partie technique (chauffage et ventilation), une buanderie, une salle de jeux et, pour l'appartement A le haut de la chambre en duplex, et pour l'appartement B une cinquième chambre.

Les appartements sont chauffés par un système de serpentin au sol (bruleurs individuels à gaz et citerne commune située dans la cour, pour les deux appartements), des panneaux solaires fournissent un appoint pour la production d'eau chaude et un système de récupération de chaleur est installé dans chaque appartement (double flux).

Deux parkings extérieurs couverts sont attribués par appartement. Les terrasses disposent d'une superbe vue sur le bassin genevois.